

Projet Erasmus + Triangle – Cadre logique de l'action Secteur de l'accueil des enfants (AE) « Faire synergie en s'appuyant sur le code européen de qualité de l'accueil »				
	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèse
Objectifs généraux	Générer, par la participation à des mobilités transnationales de haut niveau, la transformation conjointe de professionnels issus 1) d'organismes de référence, d'accompagnement et/ou de conseil, 2) d'établissements d'enseignement/de formation des/aux métiers de l'AE et 3) de services, milieux et opérateurs d'AE, transformation orientée vers une meilleure prise en compte, chacun dans sa sphère de compétences (l'accompagnement - l'enseignement/la formation - l'accueil quotidien des enfants et familles) des enjeux à rencontrer pour un accueil de qualité tels que définis dans le « Code européen de qualité de l'accueil »			
Objectifs spécifique	1) Le partage de la vision globale de l'enfant , des valeurs éducatives développées en Europe et des enjeux définis dans le "Code européen de qualité de l'accueil" 2) La rencontre entre professionnels (au sens large) de l'enfance de pays européens mobilisés autour des enjeux qualitatifs de l'accueil 3) L'alimentation de la réflexivité des professionnels interpellés dans leur réalité professionnelle			Principal risque = la difficulté pour les coordinateurs de mobilité de recruter les participants à ces mobilités , surtout dans la sphère de l'enseignement Une autre difficulté pourrait être le non démarrage des plateformes territoriales locales
Résultats attendus	- Une meilleure compréhension par chacun des conditions d'exercice de l'activité de l'autre , l' identification des points communs , des spécificités , des enjeux , de pistes de réponse aux difficultés rencontrées - Le renforcement de l'adéquation entre les pratiques éducatives et de soin mises en œuvre par les professionnels de l'accueil et les besoins des enfants et des familles , reconnus dans leur diversité et leur complexité	INDICATEURS DE REALISATION Indicateur d'avancement du projet - Ecart entre échéancier planifié et échéancier effectif Indicateurs d'utilisation des ressources - Ecart entre ressources encourues et ressources planifiées (en €) - Ecart entre nombre d'effectifs requis et effectifs planifiés - Ecart entre nombre d'heures travaillées et planifiées Indicateurs d'appréciation du partenariat - Satisfaction des partenaires vis-à-vis de la collaboration - Capacité du partenariat à favoriser l'atteinte des objectifs du projet - Degré de participation des partenaires à la prise de décision - Perception des partenaires à l'égard du partenariat - Taux de participation des partenaires aux rencontres liées au projet INDICATEURS DE RESULTAT - Disponibilité effective des activités prévues par le projet - Pourcentage du public cible touché par les activités mises en œuvre dans le cadre du projet - Taux de participation du public cible aux activités offertes - Délai d'accès du public cible aux activités offertes - Qualité des activités offertes - Taux de satisfaction du public cible à l'égard des activités offertes Indicateurs d'effets collatéraux - Mesure de la charge de travail des équipes directement ou indirectement concernées par le projet (nombre d'heures supplémentaires) – Satisfaction des parties prenantes vis-à-vis du projet	Différents moments de mesure des indicateurs : - Au début de chaque mobilité - A la fin de chaque mobilité Différents outils de mesure des indicateurs : - Questionnaires d'évaluation (d'une réunion, d'un produit, ...), entretiens, grilles d'observation, groupes de discussion, ... - Outils de mesures d'impact (sur le public-cible, sur la structure et la conduite du projet, ...) Prise de données /élaboration de traces permettant de documenter le processus de transformation conjointe à l'œuvre Evaluation à chaud de chaque mobilité	Notre hypothèse est que, portés par la force du groupe/la décentration, les professionnels volontaires participant aux mobilités - deviendront ambassadeurs dans leur contexte local/national des résultats obtenus au niveau international et disposeront du savoir-faire nécessaire à la création/l'entretien de "Communautés d'apprentissage professionnel", sous forme de plateformes territoriales qui se réuniront à intervalles réguliers dans chaque zone concernée, constituant ainsi des espaces de transfert/de dissémination des apprentissages réalisés au cours des événements conjoints de formation du personnel. Elles seront le lieu de la poursuite de la construction, au niveau local, de la cohérence décrite ci-dessus. Le processus de transformation conjointe pourra ainsi se poursuivre, voire se propager - auront développé un savoir-faire complémentaire à leur savoir-faire de base, qui consiste en une capacité à partager et interroger de façon critique sa pratique, capacité qu'ils pourront mobiliser dans le cadre des communautés d'apprentissage professionnel
Activités à développer	- La tenue de 4 mobilités¹ ou "événements conjoints de formation du personnel" - La tenue de 5 réunions transnationales - La tenue de 4 journées d'étude thématiques (une par pays partenaire) - La création d'une " communauté d'apprentissage professionnel " transnationale (Belgique/Italie/France/Suisse), lieu de formation conjointe - La création de " communautés locales d'apprentissage professionnel " (une par pays partenaire, formée autour de l'organisme de coordination des mobilités et composée des professionnels ayant participé aux mobilités), lieu de diffusion et de transfert des résultats du projet - La création d'une bibliothèque virtuelle commune - La création d'un site Internet dédié à la conservation et à la mise à disposition des produits et résultats du projet (données et traces collectées) - Des supports donnant à voir comment les participants au projet sont passés d'une juxtaposition de pratiques peu cohérentes à la reconstruction contextualisée de nouvelles pratiques dans un souci de cohérence de la filière de l'accueil et de centration sur le "cœur du métier" d'accueillir	Moyens : Principalement en personnel : - Les professionnels des organismes de référence/d'accompagnement/de conseil qui participeront aux mobilités - Les professionnels des établissements d'enseignement/de formation des/aux métiers de l'accueil des enfants qui participeront aux mobilités - Les professionnels des services/milieux/opérateurs d'accueil qui participeront aux mobilités - Les coordinateurs des mobilités - Les accompagnateurs (au moins 1 personne par chacun des 4 pays participant) - Le coordinateur du projet Egalement moyens relatifs aux déplacements et au séjour de ce personnel lors des réunions transnationales et des mobilités : avion, train, voiture, hôtel, restaurant, ...	Coûts : <ul style="list-style-type: none"> • Gestion et mise en œuvre du projet = 63.000€ • 5 réunions transnationales = 29.900€ • 4 mobilités = 44.027€ • Interpréariat = 14.400€ • Site Internet = 4.000€ Coût total = 155.327€	

¹ Au cours de ces mobilités, différentes activités sont prévues :

1) des **visites** de services, milieux et opérateurs d'accueil

2) des **échanges** sur ce qui fait sens pour les acteurs concernés et transcende les contextes nationaux et les identités professionnelles, mais aussi sur les points de rupture de la cohérence entre pratiques enseignées, pratiques mises en œuvre sur le terrain et pratiques attendues (dans chaque contexte national et au niveau transnational) et comment y remédier. Comment chacun peut, de là où il se situe, contribuer au renforcement de la cohérence nécessaire à un accueil de qualité

3) des **prises de données**/élaboration de traces permettant de documenter le processus de transformation conjointe à l'œuvre